

COMITÉ SYNDICAL

04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS
commune de CARENTAN LES MARAIS

Relevé de décisions

Extrait de délibération

**CS 2020/14 Finances locales – Décisions budgétaires : Animation du DOCOB
(P210601_20_DOCOB_MEAUFFE_ACTION)**

Affiché le **05 MARS 2020**

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Vays sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

ÉTAIENT PRÉSENTS***avec voix délibérative****Pour la Région*

Pascal MARIE (*pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT*), Florence MAZIER
(*pouvoir de Hubert DEJEAN DE LA BATIE*)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LEROSSIGNOL (*pouvoir de Nicole GODARD*), Jean MORIN (*pouvoir de Marc
LEFEVRE*), Patrick THOMINES (*pouvoir de Maryse LE GOFF*),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (*pouvoir de Jacky MAILLARD*), René HARDY (*pouvoir de Michel
COUILLARD*), Anne HEBERT-PIQUART (*pouvoir de Laurent PIEN*)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – *pouvoir de Didier
CORNIERE*), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville
– *pouvoir de Hubert MOUCHEL*), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL
(Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de
Laure LEDANOIS*), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil
Véneron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – *pouvoir de Michel MAUDUIT*) Erick JEANNE
(Trévières), Michel MARIETTE ((Rubericy)

avec voix consultative*Pour les membres associés*

Thierry RENAUD (SCOT Centre Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de
la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

ÉTAIENT EXCUSÉS*Pour la Région*

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert
LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc
LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre AUBRIL, Michel COUILLARD, Michel DAVY DE VIRVILLE, Jacky MAILLARD,
Laurent PIEN

Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20200306- DELIB_CS2020_14-DE Date de télétransmission : 06/03/2020 Date de réception préfecture : 06/03/2020
--

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

Étaient également présents (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58
Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

CS 2020/14 Finances locales – Décisions budgétaires : Animation du DOCOB (P210601_20_DOCOB_MEAUFFE_ACTION)

Suivi chauves-souris des fours à chaux

Dépenses		Recettes	
617	317,00 €	74718 DREAL	117,00 €
		7477 FEADER	200,00 €
Montant prévisionnel phase			317,00 €

Afin de fiabiliser les recensements sur ce site d'importance régionale pour les chauves-souris, il est proposé de rechercher l'accompagnement d'un expert. Cette action est financée sur des crédits du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) et européens (FEADER).

Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le Président à signer les documents afférents.

*Pour extrait certifié conforme,
Transmis en Préfecture le 05 MARS 2020*

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Villages Ponds d'Orve
Saint-Côme-du-Mont
50600 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 01 - info@parc.cotentin-bessin.fr
Le Président du Parc,
Jean MORIN

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20200306-
DELIB_CS2020_14-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020